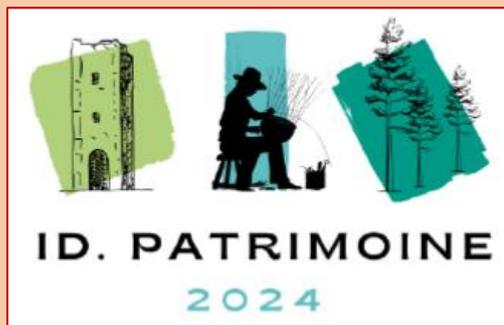


# SEGPA du Collège Vivant Denon (St Marcel 71)



*Passé riche,*



*Futur audacieux*



Maison du Patrimoine du SAINT-ROMAIN (21)

# Sommaire

*Introduction*

*Présentation du projet*

*Programme du séjour*

*Annexes*

*Le calendrier*

*Article de presse*

*Le trajet*

# Introduction



**Le village de St Romain** ...Au pied de sa haute falaise, le village de Saint Romain possède un patrimoine naturel et culturel remarquable, objet d'études pluridisciplinaires menées depuis plus de 40 ans par l'Association de Recherches et d'Études d'Histoire Rurale (A.R.E.H.R.).

Chercheurs professionnels, étudiants, bénévoles et publics scolaires se retrouvent, tout au long de l'année, au sein de la Maison du Patrimoine afin d'étudier la transformation du village et de son terroir.

Saint-Romain et sa micro-région présentent des sites-témoins des différentes occupations de l'homme sur ce territoire de la Préhistoire à nos jours. Elle bénéficie également de mesures de protection (Natura 2000, Programme Life, AVAP...) témoignant ainsi de la richesse mais aussi de la fragilité de l'environnement.

**La maison du Patrimoine** ...Au cœur du village, la Maison du Patrimoine, centre de recherches, d'études et de formation, permet au public accueilli d'exploiter les différentes approches disciplinaires susceptibles de mettre en évidence la formation et la transformation du village et de son terroir, de la Préhistoire à nos jours.



Archéologie, histoire, ethnologie, architecture rurale, géologie et environnement constituent principalement les domaines d'intervention. La restauration du patrimoine bâti est également une activité importante.

En plus de la recherche, la transmission des connaissances à travers la pédagogie du patrimoine naturel et culturel constitue l'activité principale de la Maison du Patrimoine. L'accueil de classes du premier et du second degré se réalise tout au long de l'année dans le cadre de projets co-construits avec les enseignants.

**Les Activités pédagogiques...** L'étude du patrimoine est abordée par des méthodes pédagogiques fondées sur l'approche sensorielle, la réflexion et la créativité.

Les projets se caractérisent par :

- ▶ une personnalisation des programmes (durée des séjours, objectifs, contenus décidés en concertation, classes environnement ou patrimoine) ;
- ▶ des ateliers variés et ludiques d'initiation à l'archéologie, à l'artisanat (taille de pierres, torchis, tissage de lin...), à l'interprétation de données relevées sur le terrain (géologie, lecture de paysage) ;
- ▶ des visites participatives durant lesquelles le stagiaire s'interroge pour comprendre (village déserté de Dracy, site du vieux château, le musée « Saint Romain : de la Préhistoire à nos jours »...).



Les restitutions sont présentées au public dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, des Journées Nationales de l'Archéologie et des Rencontres du Patrimoine de Saint-Romain.

Au-delà de ces actions, les élèves de collège et lycée peuvent être accueillis individuellement lors de stages (stages d'observation en milieu professionnel) ou hors temps scolaire à l'occasion de chantiers d'été. La structure accueille aussi des publics d'établissements spécialisés (EREA, IME) ainsi que des élèves en rupture scolaire.

Le service éducatif met à disposition des équipes pédagogiques une offre complète en termes de visites et d'ateliers. La pratique est au cœur de la pédagogie. Elle est nécessaire pour mieux comprendre et s'appuie sur différentes disciplines.

# Présentation du projet

L'objectif de ce séjour est de faire naître et développer l'esprit de responsabilité partant du principe que « la valeur n'attend pas le nombre des années ». Ce séjour doit donner à chaque élève la possibilité de s'impliquer dans la mise en valeur d'un site naturel et culturel d'une commune classée « Site Patrimonial Remarquable » incluant des zones Natura 2000, ZNIEFF et Espaces Naturels Sensibles de Côte d'Or.

- Proposer aux élèves des activités permettant de les mettre en situation de réussite.
- Observer, étudier, comprendre, protéger et animer constituent les principaux axes de travaux permettant à chacun de prendre confiance en soi tout en redonnant vie à des espaces menacés. Exemple : les élèves habitués aux travaux d'atelier seront impliqués dans un projet de restauration de structure de pierres sèches réutilisant des pierres locales et développant la biodiversité.

Les objectifs pédagogiques concernant la vie quotidienne aborderont les points suivants :

- Respecter les règles de la vie collective, vivre avec les autres.
- S'intégrer et coopérer dans un projet collectif.
- Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement.
- S'exprimer par des activités physiques, sportives ou artistiques.
- Prendre sa place dans le groupe.
- Découvrir des métiers.

## Contexte de cette année :

Cela fait maintenant plusieurs années (13 ans) que nous nous rendons à la Maison du Patrimoine de Saint Romain (21) avec nos élèves de 4e SEGPA pour effectuer un séjour Patrimoine d'une semaine.

Habituellement, le transport se faisait en bus mais cette année nous voulions sensibiliser nos élèves au réchauffement climatique et ainsi réduire, à notre niveau, les gaz à effet de serre en utilisant un moyen de transport plus « propre ». Nous voulions également les sensibiliser sur l'accroissement des cas de surcharge pondérale et d'obésité chez les jeunes car c'est un problème de santé publique, dont l'école doit s'emparer en proposant des actions de prévention autour d'activités sportives par exemple. De plus, grâce à ce mode de transport, le coût du séjour a été nettement réduit, au profit des élèves. Cette action a deux objectifs : le premier est de permettre à nos élèves de devenir des éco-citoyens et, le second, de retrouver le plaisir de pratiquer une activité sportive pour ceux qui l'ont perdue.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le parcours éducatif santé, le parcours citoyen et le parcours culturel de l'élève.

Le trajet, d'une distance de 40 kms, contient essentiellement de la piste cyclable et de la voie verte. Il est plus long que l'itinéraire classique proposé par un GPS mais plus sécurisé. Un partenariat a été mis en place avec la Ville de Chalon-sur-Saône et une convention a ainsi été établie pour le prêt de vélos, de casques et de kits de réparation.

**Moyens nécessaires :**

*Structure d'accueil :* La Maison du Patrimoine de SAINT-ROMAIN.

*Trajet :* 3 accompagnateurs (2 pour encadrer les élèves sur la route, 1 dans la voiture suiveuse) + Prêt de vélos par la Ville de Chalon-sur-Saône.

*Séjour :* 2 accompagnateurs sur place + intervenants.

*Financement :* FSE, Coopérative de la SEGPA, participation collège (part accompagnateurs), subvention du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et participation des familles (50€ par élève pour la durée du séjour, soit 5 jours).

# Programme du Séjour

## Lundi 13 mai :

9h00 : départ en vélo du collège de Saint-Marcel pour la Maison du Patrimoine.

12h30 : pique-nique tiré du sac sur les hauteurs de Puligny-Montrachet au beau milieu des vignes.



15h00 : présentation du personnel, de la Maison du Patrimoine et de ses règles de vie.

- Rappel du programme et distribution des carnets d'observations offerts par le Conseil Régional.

- Installation dans les chambres.

16h00 : **lecture de paysage** : Apprendre à regarder, écouter et à « sentir un paysage » avec les yeux d'un géologue, d'un archéologue, d'un historien et d'un naturaliste puis interpréter les traces de l'histoire.

- Identifier des ressources naturelles (pierre, bois, eau, etc...).



19h00 : dîner à la Maison du Patrimoine.

22h00 : le coucher.

**Mardi 14 mai :**

**9h00 : restitution graphique du paysage:** en salle, sur papier, représentation du paysage de St Romain observé la veille, mise en place des grandes unités paysagères puis recherche des graphismes les plus appropriés exprimant formes et matières.



Dessin réalisé par Cameron

**12h00 :** repas à la Maison du Patrimoine.

**14h00 : parcours naturaliste au fil de l'eau de la Maison du Patrimoine au site archéologique du « Verger » :** étude de la flore et de la faune locale, présentation de la restauration du moulin par l'école du Patrimoine de Versailles, la légende du père Truitard, étude de la cabotte en pierres sèches dite du « Teuchon ».

- Site archéologique du « Verger » : à l'aplomb de grottes et au pied d'une falaise de 40 m de haut, les fouilles développées depuis 1972 ont mis en évidence une stratigraphie des différentes couches géologiques de 4.50 m de haut correspondant à 16 occupations dont les principales sont en relation avec des habitats remontant au Néolithique Moyen I (4200 av. J.C.), aux Ages du bronze et du Fer. À l'époque gauloise puis gallo-romaine, les grottes servaient de refuge. Au Xème siècle, des chevaliers occupaient des maisons en pierres protégées par une enceinte.

- Participation à la mise en valeur des structures en pierres sèches : défrichage, restauration.



**19h00 :** diner à la Maison du Patrimoine

**22h00 :** le coucher

**Mercredi 15 mai :**

**9h00 :** à la Découverte du village de Saint-Romain.

- Lecture d'élévations : la maison, expression d'une fonction, d'un milieu, d'une technique, d'une société, d'une histoire. Observation et étude des différents arcs du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours.
- Analyse du paysage bâti, recherche des pierres du château qui ont servi à la construction des maisons du village après la Révolution.



**12h00 :** repas à la Maison du Patrimoine.

**14h00 :** ateliers : « comprendre en faisant » :

- **Taille de pierres :** à partir d'un tas de pierres de récupération ne permettant pas d'être utilisées pour monter un mur, les pierres que les élèves auront taillées seront parfaites pour réaliser un sol en calades.
- **Pose de calades :** pose de calades dans la cour de la Maison du Patrimoine évitant ainsi l'érosion du sol et permettant l'alimentation en eau des nappes phréatiques. Les pierres seront posées verticalement, sur chant (sur la tranche).
- **Jointoyage de murs en pierres :** réfection du futur « espace Étude, Formation, Médiation de la Maison du Patrimoine ». Utilisation d'un mortier à la chaux et de sable de carrière locale.



**19h00 :** diner à la Maison du Patrimoine.

**22h00 :** le coucher.

## **Jeudi 16 mai :**

**9h00 : randonnée naturaliste** jusqu'au village médiéval déserté de Dracy.

-Chemin faisant, visite de la fontaine guérisseuse dite « au chêne » d'Orches.

-Pique-nique.

-Village déserté de Dracy : né dans une période d'expansion démographique (XII<sup>ème</sup> siècle), déserté au XIV<sup>ème</sup> siècle (peste, brigandage, crise économique), ce village, fouillé pendant 10 ans par l'Ecole des Hautes Etudes et l'Institut de Culture Matérielle de Pologne, constitue une référence pour l'étude des villages médiévaux en Europe.

-Participation à la restauration et à l'entretien du site (consolidation des structures et défrichage).



**15h00 : ateliers : « comprendre en faisant » :**

- **Fouilles:** faire parler les traces, étude du sol, lavage des objets archéologiques, tamisage.

- **Bijoux :** à l'aide de fil de cuivre, les élèves vont réaliser leurs propres bijoux (bague et bracelet).

- **La chasse au Paléolithique :** A l'aide d'un propulseur et d'une sagaie, les élèves vont pouvoir se mettre dans la peau des hommes préhistorique.

**19h00 :** dîner à la Maison du Patrimoine.

-**Veillée** chamallows autour d'un feu.



**Vendredi 17 mai :**

**9h00 :** visite du musée « Saint-Romain de la Préhistoire à nos jours » :

ours des cavernes, premiers agriculteurs, habitats de l'âge de Bronze et du Fer, refuges gaulois et gallo-romains, évolution de l'habitat du XIe siècle à nos jours. Vitrines présentant les principaux objets découverts en fouilles.

- Rangement, bilan.

**12h00 :** repas à la Maison du Patrimoine.

**12h45 :** départ de Saint-Romain en vélo.

**17h00 :** retour au collège Vivant Denon.



# *Annexes*

# Le calendrier

## Septembre / Octobre 2023 :

- Proposition du projet à l'équipe pédagogique.
- Présentation du projet au Conseil d'Administration.
- Présentation du projet aux élèves.
- Prise de contact avec des associations de cyclisme.

## Novembre 2023 :

- Prise de contact avec le référent de sécurité routière des établissements d'enseignements du second degré.

Janvier 2023 : - Réunion préparatoire à la Maison du Patrimoine de St Romain le 12/01.

## Février 2023 :

- Prise de contact avec la sécurité routière du Département.
- Prise de contact avec la Police Municipale de St Marcel.
- Elaboration du programme à la Maison du Patrimoine de St Romain le 22/03.

## Mars / Avril 2023 :

- Mise en place d'un partenariat avec la Ville Chalon-sur-Saône pour le prêt de vélo.
- Présentation officielle du projet aux familles avec le Directeur du Centre d'accueil le 05/03.
- Elaboration d'une Charte « sortie à vélos du collège » par les élèves.
- Mise en place de 2 séances de tests pour les élèves avec les vélos en EPS, le 29/03 et le 05/04.
- Envoi du projet pour concourir aux « Clés de la Sécurité Routière ».
- Elaboration du trajet avec les accompagnateurs le 02/05.
- Mise en place d'un programme d'entraînement pour les élèves pendant les vacances de Pâques.

## Mai 2023 :

- Intervention de la Police Municipale auprès des élèves, législation et réglementation en vélo le 07/05.
- Invitation de la presse locale pour réaliser un article (ci-joint).
- Séjour Patrimoine du 13 au 17/05, programme ci-joint.
- Bilan du projet.

# Article de presse

Saint-Marcel

## Des 4<sup>e</sup> Segpa de Vivant-Denon à vélo jusqu'en Côte-d'Or

**P**our la 9<sup>e</sup> année consécutive, 15 élèves de 4<sup>e</sup> Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège Vivant-Denon de Saint-Marcel vont effectuer un séjour patrimoine. Du 13 au 17 mai, dans le cadre de leur participation au concours "Les Clés de la sécurité routière" ils vont se rendre, à vélo, à la maison du patrimoine de Saint-Romain, en Côte-d'Or. Lors de ce séjour, différentes activités vont être proposées aux élèves : lecture de paysage, parcours naturaliste, restauration d'une cabotte (ancienne cabane de vigneron), taille de pierre, pose de calades, visite d'un musée.

### Pour l'environnement et pour la santé

Franck Lapraye, professeur en charge de la section et à l'origine du projet, explique les raisons pour lesquelles le trajet se fera à bicyclette : « Habituellement, le transport était assuré en bus mais cette année, il est question de sensibiliser les élèves au réchauffement climatique et ainsi réduire, les gaz à effet de serre en utilisant un moyen de transport plus



Les élèves vont effectuer une préparation avant de s'engager sur le parcours qui les mènera en Côte-d'Or. Photo remise par le collège

propre. La sensibilisation porte également sur l'accroissement des cas de surcharge pondérale et d'obésité chez les jeunes, devenu un problème de santé publique. L'école s'est emparée de ce sujet en proposant des actions de prévention autour d'activités sportives. Et grâce à ce mode de transport le coût du séjour a été nettement revu à la baisse. Cette action a deux objectifs, premièrement, celui de devenir des écocitoyens et deuxièmement de retrouver le plaisir de pratiquer une activité sportive pour ceux

qui l'auraient perdue. Ce projet s'inscrit pleinement dans le parcours éducatif santé et le parcours citoyen de l'élève. »

Le trajet, d'une distance de 40 kilomètres, contient essentiellement de la piste cyclable et de la voie verte, il est plus long que l'itinéraire classique proposé par un GPS mais plus sécurisé. Un partenariat a été mis en place avec la Ville de Chalon-sur-Saône et une convention a ainsi été établie pour le prêt de vélos, de casques et de kits de réparation.

◆ Robert La Camera (CLP)

# Le Trajet

Découvrez ce parcours de vélo de 41 km qui débute à Saint-Marcel et se termine à Saint-Romain. Ce parcours emprunte 22,6 km de routes et 17 km de pistes cyclables. Il présente une ascension cumulée de plus de 350m.

